



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 mars 2016 — N° 153

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de féliciter Mme Francine Guay, lauréate du prix Engagement social Fernand-Dufour.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage au D^r Guy Fitzgerald et à son équipe de la Clinique des oiseaux de proie.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Journée provinciale des mouvements Personne d'Abord du Québec.

17 mars 2016

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean Gagnon, lauréat du prix Pierre-Dansereau.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Charron pour sa contribution au développement de la ville de Rouyn-Noranda.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'Association des gens d'affaires dionysiens.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage au parolier Roger Tabra.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage aux journalistes Pierre Morel et Roger Boudreau.

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

2020

17 mars 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président, qui en fait lecture à l'Assemblée :

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2017.

Québec, le 11 mars 2016

J. Michel Doyon

M. Hamad, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

La stratégie de gestion des dépenses – Budget de dépenses 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2018-20160317)

Le budget de dépenses 2016-2017 – Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2019 -20160317)

Le budget de dépenses 2016-2017 – Crédits des ministères et organismes (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2020-20160317)

Le budget de dépenses 2016-2017 – Budget des fonds spéciaux (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2021-20160317)

17 mars 2016

Le budget de dépenses 2016-2017 – Budget des organismes autres que budgétaires (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2022-20160317)

Le budget de dépenses 2016-2017 – Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2023-20160317)

Le budget de dépenses 2016-2017 – Renseignements supplémentaires (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2024-20160317)

Les infrastructures publiques du Québec – Le plan québécois des infrastructures 2016-2026 et les plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2016-2017 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2025-20160317)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 280 du Règlement, les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2017 soient déferés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 140 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la vente de RONA.

(Dépôt n° 2026-20160317)

17 mars 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 16 mars 2016, sur la motion proposée par Mme Roy (Montarville) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'apport économique et social que procure au Québec une immigration dont le volume respecte notre capacité d'accueil et d'intégration;

QU'elle prenne acte que plusieurs intervenants des milieux municipal, communautaire et économique sont préoccupés par notre incapacité actuelle à accueillir, intégrer et franciser tous les immigrants admis au Québec;

QU'elle demande au gouvernement de tenir compte du contexte actuel et de ne pas hausser les seuils d'immigration.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 176 en annexe)

Pour : **42** Contre : **60** Abstention : **1**

Motions sans préavis

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant le projet de loi 596, Loi modifiant le Code civil afin de rendre imprescriptibles les recours judiciaires pour les victimes d'agression à caractère sexuel; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 mars 2016

M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le système d'assurance-emploi du gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant l'Unité permanente anticorruption et les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

17 mars 2016

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite du mandat de la Commission en vue de l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

17 mars 2016

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose :

QUE l'Assemblée nationale :

Approuve et fasse siennes l'ensemble des recommandations et justifications contenues au rapport du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2015-2019, déposé devant l'Assemblée nationale le 6 octobre 2015 par la ministre de la Justice, en précisant toutefois qu'il sera modifié à la recommandation 1 de la manière suivante, pour le motif exposé dans la lettre du président de ce comité déposée devant l'Assemblée nationale le 15 mars 2016 :

QUE les taux et échelles de traitement au 31 mars 2015 soient majorés de l'ordre de 10 %, sans indexation additionnelle reliée au coût de la vie, et d'étaler l'augmentation recommandée sur les quatre années visées, et ce, de la façon suivante tel qu'illustré ci-après :

- 2,5 % au 1^{er} avril 2015 (laquelle s'ajoute à l'ajustement de 1 % versé au 31 mars 2015);
- 2,5 % au 1^{er} avril 2016 (des échelles de traitement au 31 mars 2016);
- 2,5 % au 1^{er} avril 2017 (des échelles de traitement au 31 mars 2017);
- 2,25 % au 1^{er} avril 2018 (des échelles de traitement au 31 mars 2018).

17 mars 2016

Au début de son intervention, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose :

QUE la motion soit amendée de la manière suivante :

QU'à la dernière ligne, remplacer « 2,25 % » par « 2,5 % ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale :

Approuve et fasse siennes l'ensemble des recommandations et justifications contenues au rapport du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2015-2019, déposé devant l'Assemblée nationale le 6 octobre 2015 par la ministre de la Justice, en précisant toutefois qu'il sera modifié à la recommandation 1 de la manière suivante, pour le motif exposé dans la lettre du président de ce comité déposée devant l'Assemblée nationale le 15 mars 2016 :

QUE les taux et échelles de traitement au 31 mars 2015 soient majorés de l'ordre de 10 %, sans indexation additionnelle reliée au coût de la vie, et d'étaler l'augmentation recommandée sur les quatre années visées, et ce, de la façon suivante tel qu'illustré ci-après :

- 2,5 % au 1^{er} avril 2015 (laquelle s'ajoute à l'ajustement de 1 % versé au 31 mars 2015);
- 2,5 % au 1^{er} avril 2016 (des échelles de traitement au 31 mars 2016);
- 2,5 % au 1^{er} avril 2017 (des échelles de traitement au 31 mars 2017);
- 2,5 % au 1^{er} avril 2018 (des échelles de traitement au 31 mars 2018).

La motion d'amendement est déclarée recevable.

17 mars 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 199 du Règlement, le débat se poursuit sur la motion principale et sur la motion d'amendement de Mme Vallée, ministre de la Justice.

Le débat terminé, la motion d'amendement est adoptée.

La motion telle qu'amendée est adoptée.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil.

Après débat, le rapport est adopté.

À 12 h 03, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

Les travaux reprennent à 16 h 02.

17 mars 2016

Affaires prioritaires

Discours du budget

M. Leitão, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leitão, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Le sommaire des revenus budgétaires consolidés – Résultats préliminaires 2015-2016;

(Dépôt n°2027 -20160317)

Le sommaire des opérations budgétaires consolidées – Prévisions 2016-2017;

(Dépôt n° 2028-20160317)

Les revenus consolidés – Prévisions 2016-2017;

(Dépôt n° 2029-20160317)

Les dépenses consolidées – Prévisions 2016-2017;

(Dépôt n° 2030-20160317)

Les dépenses du fonds général – Prévisions 2016-2017;

(Dépôt n° 2031-20160317)

Les opérations non budgétaires – Prévisions 2016-2017;

(Dépôt n° 2032-20160317)

Le discours sur le budget 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2033-20160317)

Les renseignements additionnels 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2034-20160317)

Le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur – Budget 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2035-20160317)

17 mars 2016

Le régime québécois de soutien du revenu – Budget 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2036-20160317)

La compétitivité de l'industrie forestière au Québec – Budget 2016-2017 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2037-20160317)

Le plan économique du Québec – Mars 2016 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2038-20160317)

Le plan économique en bref – Mars 2016 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2039-20160317)

À la fin de son intervention, M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Marceau (Rousseau) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

M. Bonnardel (Granby) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 22 mars 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 51, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 mars 2015, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 mars 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Roy (Montarville) :

(Vote n° 176)

POUR - 42

Bergeron (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	(Bonaventure)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Cloutier (PQ)	Leclair (PQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	Léger (PQ)	Péladeau (PQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	Therrien (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	Traversy (PQ)
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	Turcotte (PQ)
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (IND)	
Laframboise (CAQ)	(Vachon)	(Arthabaska)	

CONTRE - 60

Anglade (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Hardy (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Huot (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Fournier (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTION - 1

David (IND)
(Gouin)